

DANEMARK

Le niveau de PIB par habitant est en baisse par rapport aux pays les plus performants, notamment parce que la productivité s'accroît plus lentement. Les taux d'emploi sont généralement élevés, mais le nombre moyen d'heures travaillées est relativement faible et l'utilisation des ressources en main-d'œuvre est peu intense pour certaines catégories.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire la taxation marginale des revenus du travail

L'impôt marginal est élevé et la tranche supérieure commence à un niveau de revenu relativement faible : les cotisations de sécurité sociale et l'impôt sur le revenu aboutissant à un taux marginal supérieur à 60 %, les salariés ne sont guère incités à travailler un plus grand nombre d'heures.

Mesures prises : Le « gel fiscal » a mis fin à la dérive à la hausse des taux d'imposition des revenus fixés par les communes, mais les contribuables sont de plus en plus nombreux dans la tranche supérieure d'imposition.

Recommandations : Si la situation conjoncturelle le permet, relever le seuil de revenu à partir duquel le taux maximum d'imposition s'applique. Augmenter le taux de l'impôt immobilier permettrait de réduire l'impôt sur les revenus du travail et contribuerait à diminuer les aides indirectes au logement qui découlent du gel nominal de l'impôt immobilier.

Améliorer l'efficacité du système éducatif

Les compétences des élèves de 15 ans en lecture et en sciences sont relativement faibles, alors que les dépenses comptent parmi les plus élevées dans la zone OCDE. La fiscalité et les bourses incitent les étudiants dans l'enseignement supérieur à commencer et achever tardivement leurs études.

Mesures prises : La mise en place de tests nationaux pour la lecture, les mathématiques, les sciences et l'anglais permettra de suivre les progrès accomplis dans les établissements scolaires, et la formation des maîtres sera renforcée dans les matières principales. Pour l'accès à l'université, on donnera priorité aux diplômés de l'enseignement secondaire qui s'inscriront deux ans au plus après la fin de leur scolarité secondaire. Les modalités de financement des universités et les programmes d'études seront modifiés de façon à ce que les études soient achevées plus tôt.

Recommandations : Développer le volet éducatif de l'année introductive pour les enfants de six ans afin d'améliorer leurs capacités d'apprentissage, et supprimer la dixième classe facultative. Mettre en place un régime de frais de scolarité et de prêts dans l'enseignement supérieur afin de raccourcir la durée des études.

Réformer les régimes d'invalidité

Tout en ayant commencé de diminuer, la proportion des titulaires d'une pension d'invalidité dans l'ensemble de la population est supérieure à la moyenne pour la zone OCDE. On utilise trop les subventions salariales et les aides visant à maintenir au travail des personnes handicapées qui ont encore une capacité importante de travail.

Mesures prises : La subvention salariale maximale dans le cadre de Flexjob a été réduite à partir de juillet 2006, mais elle est encore bien supérieure à la pension d'invalidité. Les conditions à remplir pour bénéficier de Flexjob ont en outre été durcies. On met en place actuellement des mesures qui devraient faciliter l'insertion en entreprise des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Recommandations : Réduire encore la subvention maximale Flexjob et la limiter au nombre effectif d'heures travaillées, tout en versant une allocation chômage pour les heures non travaillées. Revoir régulièrement les pensions d'invalidité et les dossiers Flexjob en vue de ramener davantage de bénéficiaires dans un emploi non aidé. Développer encore la prévention et la réadaptation pour faciliter une nouvelle diminution du nombre de titulaires d'une pension d'invalidité.

Autres grandes priorités

- Malgré une réglementation relativement favorable à la concurrence dans le secteur des entreprises, il faudrait assouplir les restrictions subsistant dans certaines branches d'activité. Ouvrir à la concurrence les services financés par les autorités publiques, poursuivre la privatisation et faciliter l'accès aux autorisations au moyen de guichets uniques. Rationaliser les missions des autorités de la concurrence et faire en sorte que les représentants des groupes d'intérêts ne siègent plus à leur conseil directeur.
- Réformer la politique du logement : dégager des ressources en réduisant les subventions au logement et relever l'impôt immobilier à un niveau plus neutre par rapport aux autres formes de taxation du capital. Supprimer le contrôle des loyers et ne plus subventionner le secteur locatif.